

100 000 raisons d'être étudiant à Toulouse ! en Midi-Pyrénées,



Le CROUS page 3

Les bourses page 4

Le logement page 6

La restauration page 7

L'international page 10

Politique de site page 11

Le CROUS :

www.crous-toulouse.fr

page 3



un établissement au service de la vie étudiante

Depuis 1955, les CROUS (Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires), sont les opérateurs de la politique de l'Etat en faveur de la vie étudiante.

AVANT PROPOS

Le parcours étudiant

Être étudiant c'est avant tout suivre et réussir un cursus dans l'enseignement supérieur.

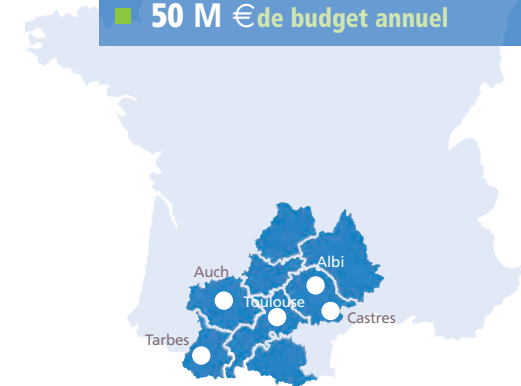
Pour accompagner les étudiants vers cette réussite, le CROUS participe à l'amélioration de leurs conditions de vie en dehors du temps universitaire. Bourses, aides sociales, logement, restauration, soutien aux initiatives culturelles et associatives, telles sont les grandes missions du CROUS qui contribue également à l'accueil des étudiants étrangers.

Par l'ensemble de ces actions au service des étudiants, le CROUS est un acteur incontournable de l'attractivité d'un site universitaire tant il est reconnu que les conditions de réussite dans les études sont fortement corrélées avec les conditions de vie proposées aux étudiants. C'est pourquoi, notre établissement s'associe aux projets régionaux de développement de l'enseignement supérieur.

Cette plaquette illustre la diversité de nos interventions mais aussi de nos projets. Pour les mener à bien, nous sommes amenés à développer les partenariats avec les milieux universitaires et les collectivités territoriales, garantissant l'égalité des chances entre les étudiants dans la réussite de leurs parcours universitaires.

Le CROUS Toulouse en chiffres

- 78 M € d'aides directes aux étudiants
- 26 points de restauration
- 25 cités et résidences universitaires
- 700 personnels
- 50 M € de budget annuel



L'académie de Toulouse couvre 8 départements. Midi-Pyrénées est la plus vaste région de France.



Œuvrant sur le second pôle universitaire français et ses 100 000 étudiants, le CROUS de Toulouse accomplit sa mission de service public au sein de l'Académie de Toulouse, sur les 8 départements de la Région Midi-Pyrénées.

C'est tout naturellement en relation étroite avec les autorités académiques, universitaires et les collectivités territoriales que le CROUS mène les actions nécessaires à la réussite des étudiants midi-pyrénéens.



Financer les études

28.861 étudiants boursiers en 2009

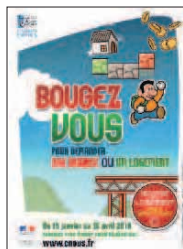
Le montant des aides financières gérées par le CROUS s'élève à plus de 78 M €. Les bourses sur critères sociaux (BCS) constituent l'essentiel de ces aides. Versées en 10 mensualités à compter de la rentrée 2010 pour un montant compris selon l'échelon entre 160 et 460 €

Trois critères entrent en jeu pour l'attribution :

- les revenus du foyer fiscal,
- le nombre d'enfants à charge de la famille,
- l'éloignement entre le lieu d'étude et le domicile familial.

■ 28 861 bourses sur critères sociaux
■ 620 allocations FNAU annuel
■ 1932 allocations FNAU ponctuel
■ 800 aides au mérite
■ 274 aides à la mobilité internationale

Les bourses et les aides financières gérées par le CROUS en 2009



Les aides Les bourses

Assister

Les missions du service social

Le service social met en œuvre tous les moyens permettant à chacun de s'insérer au mieux dans la vie universitaire comme dans la vie quotidienne. Il aide les étudiants qui rencontrent des difficultés, qu'elles soient d'ordre psychologique, familial ou matériel :

- l'attribution d'aides financières,
- les démarches auprès des services administratifs du CROUS et extérieurs (rectorat, mutuelle, CAF...),
- le handicap : soutien et conseil,
- les aides alimentaires demandées à des associations caritatives.

Le Dossier Social Étudiant

Le dossier social étudiant (DSE) est la procédure qui permet chaque année aux étudiants de demander, à partir du même dossier, une bourse sur critères sociaux et/ou un logement dans le parc géré par le CROUS.

En 2010, plus de 45000 dossiers ont été traités par les services du CROUS. 80 % des dossiers sont instruits au début du mois de juillet et 60 % des étudiants boursiers perçoivent leur première mensualité avant le 30 septembre.

Le DSE : pour demander une bourse et un logement en résidence universitaire CROUS



Les nouveaux dispositifs

Les CROUS ont adopté dès 2008 de nouveaux dispositifs d'aides financières à destination des étudiants :

FNAU (Fonds National d'Aide d'Urgence)

Il apporte une réponse aux difficultés rencontrées par les étudiants. Cette aide financière personnalisée est à caractère ponctuel ou annuel. Les demandes d'aide d'urgence sont examinées par une commission présidée par le directeur du CROUS. Les aides versées au titre du FNAU s'élèvent à plus de 3 M €

Aide au mérite

Ajoutée à la bourse sur critères sociaux, elle est accordée aux étudiants boursiers ayant obtenu le baccalauréat avec mention Très bien et aux étudiants boursiers figurant sur la liste des meilleurs diplômés de la fin de la licence. En 2010, l'aide se monte à 1800 € par an.

Aide à la mobilité internationale



Ajoutée à la bourse sur critères sociaux, elle s'adresse aux étudiants effectuant une partie de leurs études à l'étranger pour faire face aux frais de voyage et de séjour. En 2010, le montant de cette aide est de 400 € par mois pour une période de 2 à 9 mois.

La culture

Soutenir les initiatives

L'action culturelle avec et pour les étudiants



Le CROUS aide les étudiants à devenir acteurs de la vie culturelle en soutenant leurs projets. Des actions concrètes sont menées :

- animations par les conseils de résidence
- principe de gratuité ou tarifs réduits pour les étudiants
- organisation de concours
- mise en place de jurys étudiants pour les festivals locaux...

Cinespaña, festival du cinéma espagnol, offre une place de choix aux étudiants



La Maison d'Activités Culturelles

La Maison d'Activités Culturelles est située à la cité universitaire de Chapou. Les étudiants y organisent des ateliers culturels, des soirées à thème et des spectacles divers tout au long de l'année.



Le logement universitaire

Opérateur de l'Etat en matière de logement social destiné aux étudiants, le CROUS de Toulouse propose 8900 places : 4600 chambres (9 m²) en Cité U et 4300 places dans les studios (16 à 20 m²) ou les appartements en résidences. Le CROUS a également vocation à diffuser l'offre de logements que les propriétaires privés souhaitent destiner aux étudiants.

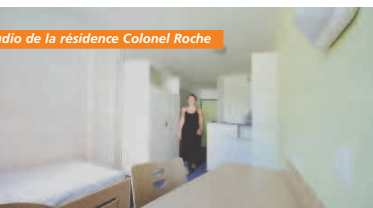
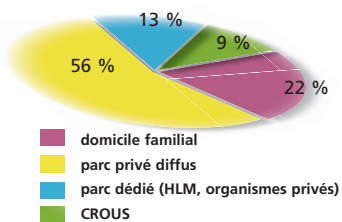


Une chambre rénovée de la cité de Rangueil

Le logement étudiant à Toulouse

Plus de 90 000 étudiants sont inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur à Toulouse et dans son agglomération. Si 20 000 sont logés au domicile familial, l'accès au logement est l'une des premières étapes de leur parcours universitaire pour la majorité. Le schéma directeur du logement étudiant initié par le PRES-Université de Toulouse en 2009 a permis de préciser la répartition des étudiants par mode de logement.

Les modes de logement



Un studio de la résidence Colonel Roche

Le logement

Rénovations réalisées en 2010

Grâce à la mobilisation des financements prévus au Contrat de projets Etat Région et au titre du Plan de relance, près de 1000 chambres supplémentaires, représentant un investissement de plus de 18 M€, sont en service depuis la rentrée 2010.

Rangueil Tripode B (livraison mars 2010)
194 chambres

Rangueil Tripode C (livraison août 2010)
197 chambres

Rangueil Tripode A (livraison octobre 2010)
200 chambres

Chapou Bâtiments 1 & 2 (livraison septembre 2010)
332 chambres

Un parc modernisé... à prix social

Qui loge-t-on ?

Les logements gérés par le CROUS Toulouse sont prioritairement destinés aux étudiants boursiers mais ce parc accueille également selon les disponibilités en début ou en cours d'année universitaire l'ensemble des étudiants (y compris les stagiaires et les apprentis). 20 % des logements sont réservés aux étudiants étrangers en mobilité.

Tarifs (hors aides au logement)

Chambre traditionnelle : 137 €

Chambre rénovée : 219 €

Studios : de 260 à 330 €

Implantations

Les 25 Cités U et résidences sont implantées à proximité des lieux d'enseignement et des réseaux de transport en commun.

- A Toulouse et dans son agglomération (20 Cités U et résidences) soit 8250 places
- Campus de Rangueil
- Centre-ville (Arsenal, Chapou, Faucher, Notre-Dame)
- Campus du Mirail ■ Toulouse-Est (Dinetard, Balma)

- Sur les autres sites universitaires de Midi-Pyrénées (5 résidences) soit 650 places
- Albi ■ Castres ■ Tarbes

Des équipements et services

- personnel d'accueil, d'entretien et de maintenance
- 97 % des logements raccordés à Internet (réseau RENATER)
- salles informatiques, laverie automatique et autres lieux collectifs pour les activités des associations étudiantes
- exonération de la taxe d'habitation et de la redevance TV

La politique de réhabilitation

Les Cités U construites à la fin des années 60 font l'objet d'un programme de réhabilitation d'envergure :

- améliorer le confort : introduction de cabine tri-fonctions (toilettes, douche, lavabo) dans chaque chambre, insonorisation, pré-câblage informatique
- favoriser la vie collective : cuisines/salles à manger équipées et plus nombreuses
- renforcer la sécurité (vidéo-protection et contrôle d'accès)

La construction : objectif 10 000 lits

L'objectif fixé nationalement consistant à étendre l'offre de logement social géré par les CROUS à 10 % des effectifs étudiants de l'Académie devrait être atteint à la rentrée 2012.

Entre 2006 et 2012, ce sont plus de 1800 logements supplémentaires qui auront été mis en service.



La cité rénovée de l'Arsenal, en plein centre de Toulouse



La résidence Le Sidobre à Castres

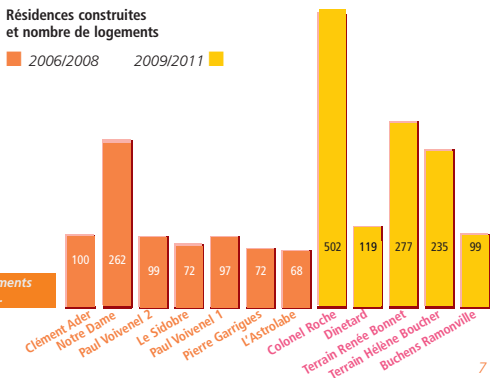


La résidence L'Astrolabe à Albi

Entre 2007 et 2010, sur les 4.600 chambres en Cité U, la proportion de chambres réhabilitées est passée de 27 à 55 %.

Résidences construites
et nombre de logements

■ 2006/2008 ■ 2009/2011



La restauration universitaire :

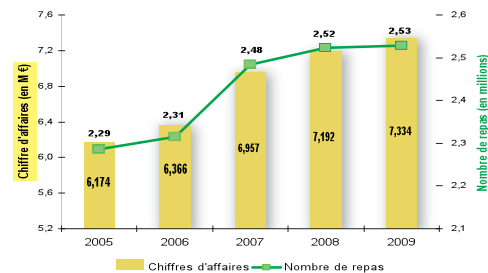


A l'entrée du campus de l'UPS, le restaurant Rangueil 1

Les restaurants universitaires sont accessibles à tous les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur ouvrant droit à la sécurité sociale étudiante et aux personnels enseignants ou non de ces établissements.

Repères

Le CROUS Toulouse gère directement 26 points de restauration (restaurants et cafétérias) à Toulouse, Albi, Auch, Castres et Tarbes et agréé 8 autres structures implantées sur les autres sites d'enseignement supérieur de l'Académie. Près de 2600000 repas ont été servis en 2009 ce qui représente un chiffre d'affaires de 7,3 M €, en progression de près de 20 % depuis 2005.



Évolution du chiffre d'affaires et du nombre de repas

Les formules

Les restaurants et cafétérias du CROUS proposent une gamme de prestations allant des repas complets et équilibrés (entrée + plat + dessert) aux pauses sur le pouce (sandwiches, salades, pizzas, pasta box, viennoiseries, cafés...) à prendre sur place ou à emporter.

Le saviez-vous ?



Le CROUS propose également des prestations de type buffets, repas servis à table pour les congrès, colloques, inaugurations ou repas de travail. Contact : crous-coordresto@ac-toulouse.fr

une offre sociale diversifiée et de qualité



Le prix d'un repas

Le tarif étudiant est fixé nationalement chaque année par le Conseil d'administration du CNOUS. Pour 2010/2011, il est de 3 €

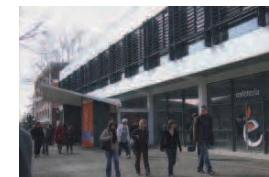
Le paiement des repas et des prestations en cafétéria s'effectue principalement par monétique (56 %). La mise en place de la carte multiservice Université de Toulouse (carte d'étudiant avec une fonction de porte-monnaie électronique) permet à la fois de faciliter l'accès aux restaurants et de sécuriser le paiement.



Le futur restaurant universitaire du Mirail : ouverture 2012

Orientations stratégiques de développement

Le CROUS Toulouse a pour ambition de développer son offre de restauration sociale ouverte à l'ensemble des étudiants en tenant compte de la diversité de la demande tout en veillant à l'équilibre nutritionnel et à la sécurité sanitaire.



La poursuite de la reconquête du public étudiant dans nos restaurants doit s'accompagner d'une maîtrise des équilibres économiques (politique d'achat) et de la poursuite de la modernisation des structures existantes. Ces orientations permettront d'atteindre l'objectif de 3 millions de repas par an. Les opérations de rénovation ou de construction des points de restauration font l'objet de financement croisé de l'Etat et des collectivités territoriales dans le cadre du Contrat de projets Etat-Région.

La modernisation des restaurants

Opérations réalisées

- Rénovation du RU de l'Arsenal (2006)
- Construction du RU de Castres (2007)
- Mise en service du RU de l'INP-Labège (2008)
- Rénovation du RU de Rangueil 1 (2008)
- Mise en service du RU de l'INP-N7 (mars 2010)

Opérations programmées 2010/2012 : 21,3 M €

2 M € pour la construction d'une Brasserie du site universitaire d'Auch (livraison septembre 2010)

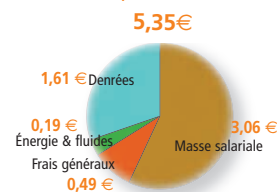
5,3 M € pour la rénovation du RU de Rangueil 2 et de la Brasserie du Tripode C.



14 M € pour la construction d'un nouveau RU à l'Université du Mirail



Coût d'un repas étudiant en 2009



Enquête de satisfaction

	% satisfaction
Accueil	71.95
Qualité des repas	60.47
Cadre	79.83

Deux fois par an, les étudiants sont invités à participer à une enquête nationale « Panel de RU » permettant de mesurer leur satisfaction vis-à-vis de l'offre de restauration de l'ensemble des CROUS. Les résultats des dernières enquêtes témoignent d'une progression pour le CROUS Toulouse.

L'international

Les relations internationales

Le CROUS accompagne la politique de développement de la mobilité internationale menée par les universités et le PRES-Université de Toulouse en mettant en œuvre différents dispositifs :

- augmentation du contingent de logements réservés aux étudiants étrangers dans le cadre d'accords entre le CROUS et les établissements d'enseignement : 996 en 2000, 1335 en 2005, 1711 en 2009, 1800 en 2010,
- aide à l'obtention des titres de séjour par la présence d'une antenne de la Préfecture dans les locaux du CROUS pendant la rentrée universitaire,
- participation aux actions d'information du PRES : semaine d'accueil, plan Toulouse étudiants...



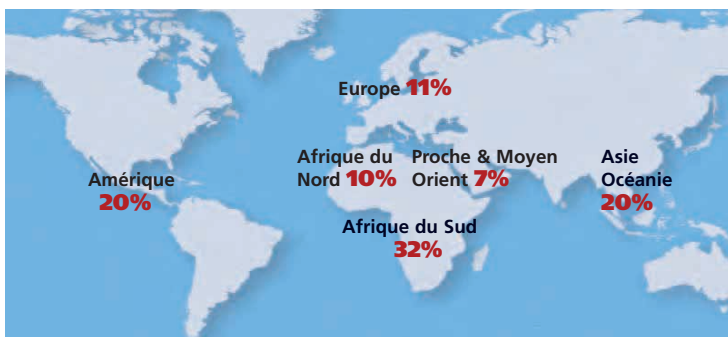
Repères

L'accueil des étudiants étrangers

Par ailleurs, le CROUS a en charge l'accueil des boursiers étrangers : BGF (Boursiers du Gouvernement Français) et BGE (Boursiers des Gouvernements Etrangers) gérés par le CNOUS. Il assure le paiement des différentes allocations auxquelles ils peuvent prétendre et organise des activités de découverte de la région et de la France.

D'où viennent-ils?

Répartition par secteur géographique



En 2009, **872 boursiers étrangers** ont été pris en charge. Ils sont originaires de **74 pays différents**.

Politique de site : un partenariat renforcé

Le CROUS Toulouse est de plus en plus associé au volet vie étudiante du pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) – Université de Toulouse et des contrats quadriennaux des établissements d'enseignement supérieur.

Des centres d'intérêts communs

L'action concertée entre les établissements d'enseignement supérieur et le CROUS, contribuant à l'attractivité du site universitaire, a vocation à s'ouvrir aux collectivités territoriales. Elle permet d'apporter des réponses adaptées aux problématiques rencontrées par les étudiants en termes de conditions de vie : le logement étudiant, l'accueil international et la mobilité, la restauration sociale étudiante, l'action culturelle, l'engagement étudiant, l'action sociale et la santé, l'accueil et l'information des étudiants

Des réponses concrètes

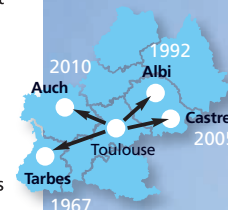
La Région Midi-Pyrénées, dans le cadre d'un partenariat avec le PRES-Université de Toulouse et le CROUS, a mis en place à la rentrée 2010 un dispositif de caution solidaire pour faciliter l'accès au logement des étudiants.

Le PRES et le CROUS ont lancé à la rentrée 2010 un dispositif d'accueil temporaire en cité universitaire pour les étudiants admis tardivement dans un établissement du site et sans solution de logement.

Accompagner le déploiement de l'enseignement supérieur

La politique de délocalisation des sites universitaires dans les départements de Midi-Pyrénées initiée par les Universités et les collectivités territoriales s'est traduite par la création de plusieurs antennes du CROUS de Toulouse.

Ces antennes apportent une offre en restauration et en logements et permettent également d'assurer la nécessaire information des étudiants sur tous les dispositifs d'aides financières.



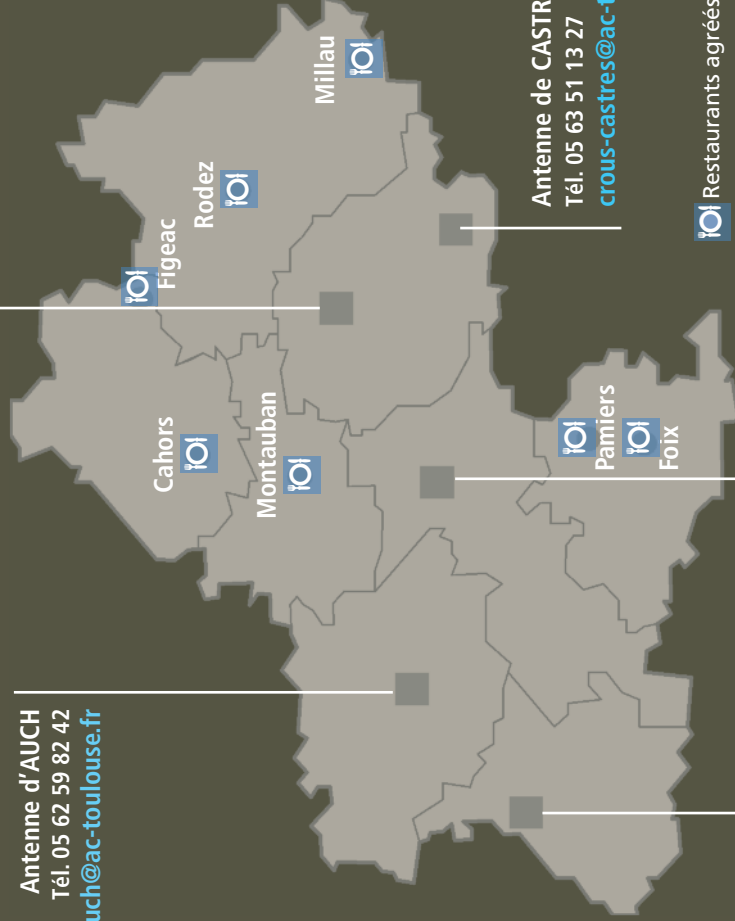
Les grandes étapes du déploiement du CROUS hors Toulouse

1967	1992	2005	2010
Tarbes ■ 1967 : Ouverture de la cité et du restaurant universitaire	Albi ■ 1992 : ouverture de la résidence Lapérouse ■ 1993 : ouverture de la résidence Nobel ■ 1997 : prise en gestion du restaurant universitaire ■ 2009 : ouverture de la résidence l'Astrolabe	Castres ■ 2005 : ouverture du restaurant universitaire ■ 2008 : ouverture de la résidence le Sidobre	Auch ■ 2010 : ouverture de la brasserie universitaire

La résidence Colonel Roche

Antenne d'ALBI
Tél. 05 63 48 16 92
crous-albi@ac-toulouse.fr

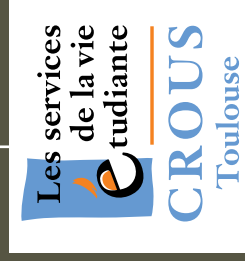
Antenne d'AUCH
Tél. 05 62 59 82 42
crous-auch@ac-toulouse.fr



Antenne de CASTRES
Tél. 05 63 51 13 27
crous-castres@ac-toulouse.fr

Antenne de TARBES
Tél. 05 62 44 65 65
crous-tarbes@ac-toulouse.fr

 Restaurants agréés



CROUS de Toulouse

58 rue du Taur - BP 7096 - 31070 Toulouse cedex 7

Tél. 05 61 12 54 00

www.crous-toulouse.fr

